

Introduction : Le XVIII^e siècle, avec le mouvement des Lumières et l'indépendance des États-Unis, a remis en cause le système de la monarchie absolue et de la société d'ordres. La France de 1789 à 1815 a connu plusieurs régimes politiques se réclamant des Lumières. Quels ont été ces régimes et quel héritage ont-ils laissé à la France ?

I) Comment l'année 1789 met-elle fin à l'Ancien régime ?

-Le 5 mai 1789, réunion des États-Généraux (assemblée de députés élus des 3 ordres, noblesse, clergé, tiers-états pour mettre en place des réformes) par Louis XVI à Versailles. Triple crise en France : économiques (mauvaises récoltes de blé sur plusieurs années, le prix du pain augmente), sociale (le clergé et la noblesse refusent d'abandonner leurs privilèges, la bourgeoisie veut l'égalité en droits), financière (l'État ne peut plus rembourser ses dettes).

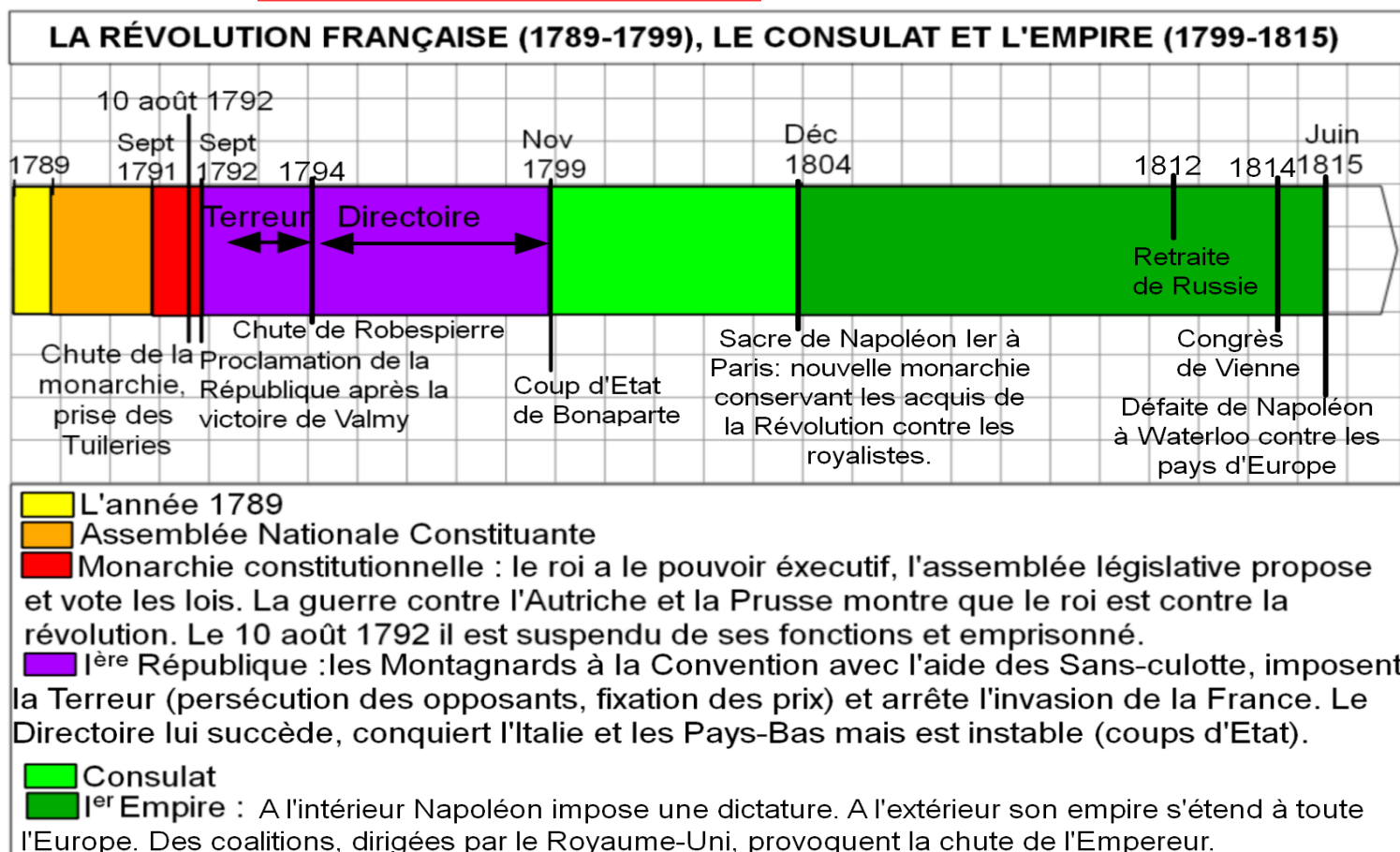
-Le 20 juin, les députés du tiers-état, déçus du manque de volonté de réformes du roi se proclament Assemblée nationale constituante et jurent au Jeu de Paume de ne pas séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France. Le roi reconnaît officiellement l'Assemblée le 7 juillet.

-Le roi rassemble des troupes autour de Paris afin d'éviter une révolte s'il renvoie les États-Généraux. Le 14 juillet les Parisiens prennent les armes aux Invalides et la poudre à la Bastille. Le roi cède et renvoie les troupes.

-La nuit du 4 août la noblesse et le clergé, inquiets à cause de la « Grande peur » (révoltes paysannes contre les seigneurs) abandonnent spontanément leurs privilèges. Le 26 août l'Assemblée nationale constituante proclame la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Elle établit la liberté de pensée, de religion, d'expression, la souveraineté nationale et l'égalité devant la loi, mettant fin aux privilèges et à la monarchie absolue.

-Louis XVI refuse de signer les deux textes. Les 5 et 6 octobre une manifestation de femmes venues de Paris pour demander du pain l'oblige à s'installer à Paris avec l'Assemblée.

II) Quels régimes politiques connaît la France de 1789 à 1815 ?



Monarchie constitutionnelle : de septembre 1791 à septembre 1792, monarchie dans laquelle les pouvoirs du roi et de l'assemblée élue par les citoyens sont fixés par une constitution.

Terreur : Régime politique adopté par la Convention et dirigée par Robespierre entre 1793 et 1794. Elle suspend toutes les libertés afin de traquer les ennemis de la Révolution en France et les faire guillotiner. Elle s'appuie sur les Sans-culottes (petits artisans et ouvriers qui ne portent pas la « culotte », vêtement que portait la noblesse).

Directoire : Régime qui succède à la Terreur, de 1795 à 1799, dirigé par un directoire de 5 membres et deux assemblées.

III) Quels ont été les apports de la Révolution et de l'Empire ?

	Apports durables	Échecs
Révolution	<ul style="list-style-type: none"> -Souveraineté du peuple, élection des représentants du peuple (mais vote censitaire). Une Constitution fixe les pouvoirs. -Droits nouveaux : égalité des citoyens, libertés de presse, d'opinion, de religion -Mairies et conseils municipaux, chargés d'enregistrer les mariages, naissances, décès (état civil), divorce autorisé. -Départements (1790) auxquels correspondent un tribunal et un évêché. -Couleurs nationales bleu-blanc-rouge -Unification des poids et mesures avec le système métrique : (mètre, litre, gramme) -Fin des douanes intérieures -Service militaire en 1798. 	<ul style="list-style-type: none"> -Papier monnaie, l'assignat, représentant le montant d'une partie des biens du clergé saisis par l'Assemblée Constituante. Cette monnaie se dévalue et les prix ne cessent d'augmenter. -Constitution civile du clergé : le clergé devient salarié de l'État mais doit prêter serment de fidélité à la nation. Division du clergé entre « jureurs » et « réfractaires » qui refusent de prêter serment. Ils sont pourchassés et arrêtés. -Invasion des pays voisins et pillage de leurs richesses par le Directoire.
Consulat et Empire	<ul style="list-style-type: none"> -Préfets nommés par l'État qui relaient ses ordres dans les départements. -Lycées pour former les cadres de l'administration. -Légion d'honneur pour récompenser les citoyens méritants. - Banque de France pour financer les projets des entreprises et gérer la nouvelle monnaie, le Franc Germinal - Cadastre de toutes les propriétés. - Code Civil (1804) qui fixe les relations entre personnes mais marque un recul des droits des femmes, considérées comme inférieures au mari. - Concordat avec le Pape : clergé salarié par l'État (met fin à la division « jureurs-réfractaires »). 	<ul style="list-style-type: none"> -Livret ouvrier pour les contrôler. -Dictature : formation des jeunes par le catéchisme impérial, arrestation des opposants par la police politique, censure de la presse. -Invasion d'une grande partie de l'Europe, apparition des sentiments nationalistes contre les Français. - Congrès de Vienne en 1814-15 : recul du droit des peuples, retour de monarchies autoritaires (Louis XVIII en France). Territoires de l'empire sont partagées entre les vainqueurs sans consulter les peuples concernés.

Police politique : police chargée de traquer les opposants politique à une régime.

Censure : surveillance par les pouvoirs publics des publications et spectacles pour autoriser ou non leur diffusion.

Conclusion : De 1789 à 1815 de nombreux régimes se sont succédés en France. Ils ont laissé de nouveaux découpages politiques et des principes issus des Lumières (liberté, égalité, souveraineté du peuple). Les invasions de la France en Europe ont par contre dressé l'Europe contre elle et permis le retour de la monarchie.